



S AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**

DISPOSITIF INSTANCES

« PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

CAMPAGNE 2024



SOMMAIRE



01

Cadre général

02

Actions éligibles

03

Informations pratiques

04

**Bilan actions
financées en 2023**

05

Calendrier

06

Annexes

01

Cadre général

Cadre général

- ▶ **Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, le Président de la République a fait de la promotion de l'activité physique et sportive la Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024).** Elle sera le relai sociétal qui portera l'héritage immatériel de ce rendez-vous unique et historique, avec l'objectif de faire du sport un levier d'éducation, de santé et d'inclusion.
- ▶ Les **projets sportifs fédéraux (PSF)** devront s'inscrire dans cette ambition ; ils contribueront à faire de la France une Nation plus sportive en cherchant à développer significativement le nombre de pratiquants d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et en favorisant un accueil de qualité dans les clubs lors de la rentrée sportive 2024 en septembre prochain.
- ▶ **L'Agence Nationale du Sport consacre 80 M€ (+5 M€ par rapport à 2023) à la mise en œuvre des PSF en 2024 avec une enveloppe socle de 75,25 M€ et une part complémentaire de 4,75 M€ pour mener des actions dans le cadre du dispositif « Vacances olympiques et paralympiques ».**

Contexte

- ▶ À la suite de la campagne 2023 comptabilisant plus de 310 actions soutenues et représentant près de 2,3 millions d'Euros attribués aux Ligues et aux Districts, la Fédération relance pour la 6^{ème} année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses instances .
- ▶ **L'enveloppe FFF PSF dédiée aux instances est divisée en enveloppes régionales en prenant en compte le nombre de Districts, clubs et licencié(e)s du territoire.** Les aides sont attribuées dans le cadre d'une Commission Nationale (composée d'élue(s), d'un référent ANS et salarié(e)s). La FFF transmettra le procès-verbal à l'ANS dans le cadre de la transparence de la décision.
- ▶ La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :
 - ⊙ **La diversification de ses pratiques**
 - ⊙ **Le développement de la pratique féminine**
 - ⊙ **Le développement du football loisir**
 - ⊙ **La structuration de ses clubs**
 - ⊙ **Le développement et la promotion des programmes éducatifs**
 - ⊙ **La prise en compte des enjeux sociétaux**





Contexte

- ▶ Par ailleurs, les actions suivantes feront l'objet d'une attention particulière :
 - ⊙ **Correction des inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques, en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap
 - ⊙ **Renforcement de la lutte contre les dérives** (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques, sexuelles et sexistes)
 - ⊙ **Actions portées par des clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR)
- ▶ Dans le cadre de l'évaluation de la FFF sur le déploiement du dispositif PSF, l'ANS s'appuiera sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs (part de l'enveloppe budgétaire dédiée à la pratique féminine et parasport), et s'assurera que 50% de l'enveloppe sera à l'attention des clubs (objectif atteint par la FFF depuis 2021).

Conditions d'éligibilité et de financement



Porteurs de projet éligibles au dispositif

Districts, Ligues
(hors Corse, Polynésie-Française,
Nouvelle Calédonie,
Saint-Pierre-et-Miquelon
gérés par les instances
déconcentrées de l'Etat)

3

Nombre d'actions déposées

Chaque instance pourra solliciter
une subvention **pour 3 actions au
maximum**



Contrat d'engagement républicain

La souscription au contrat est un
préalable obligatoire à l'octroi de toute
subvention publique

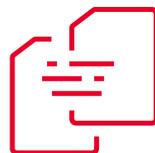


Seuils et plafonds de financement

**Aide minimum de 1 500 € par
porteur de projet**
**Le montant d'aide pour chaque
action subventionnée ne peut pas
dépasser 50% du budget
prévisionnel de l'action**

**Acquisition de petits matériels pour
un montant maximal de 500 € HT**
(moyen pour la mise en place d'une
action et non une action en tant que
telle)

Conditions d'éligibilité et de financement



Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport

(promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté),
et dans les 6 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024 »
(cités en page 4)



Le dossier devra être déposé
au plus tard le 30 avril 2024
sur la plateforme [Le Compte Asso](#)



Pour être financée sur la
campagne 2024, l'action doit
impérativement avoir commencé
avant le 31 décembre 2024

02

Actions éligibles

2.1 | Promotion du sport santé

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FOOT EN MARCHANT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciées, EHPAD, Sport Adapté...)



Foot en marchant :
H&F, +45ans, sport adapté, handisport



Foot en marchant :
Organisation d'un critérium avec un minimum de 6 équipes et à minima sur 6 dates

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)



Foot en marchant :
H&F, +45ans, sport adapté, handisport



Foot en marchant :
Nombre minimum d'actions mises en place : 3 dont 1 action à l'attention de nouveaux publics (EHPAD, sport adapté)
Nombre minimum de participants (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place) : 100



DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FIT FOOT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et
Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à
destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)



Fit foot :

Ouvert à tous Public
Public Féminin
Prioritaire



Fit foot :

Nb. minimum d'actions mises en place :
2
40 participantes minimum (en cumulé,
sur l'ensemble des actions mises en
place)

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements,
rassemblements dans les clubs ou les instances)



Fit Foot :

Ouvert à tous Public
Public Féminin
Prioritaire



Fit foot :

Nb. minimum d'actions mises en place : 2
40 participantes minimum (en cumulé, sur
l'ensemble des actions mises en place)



DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DÉCOUVERTE ET PROMOTIONNELLES « FOOT SANTÉ » À DESTINATION DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation de journées événementielles « foot santé » à destination des entreprises et des collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre d'entreprises participantes, Nbre de pratiquant(e)s participant(e)s, Pratiques Proposées

Organisation d'activités de découverte au sein des entreprises et des collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre de participant(e)s Pratiques Proposées

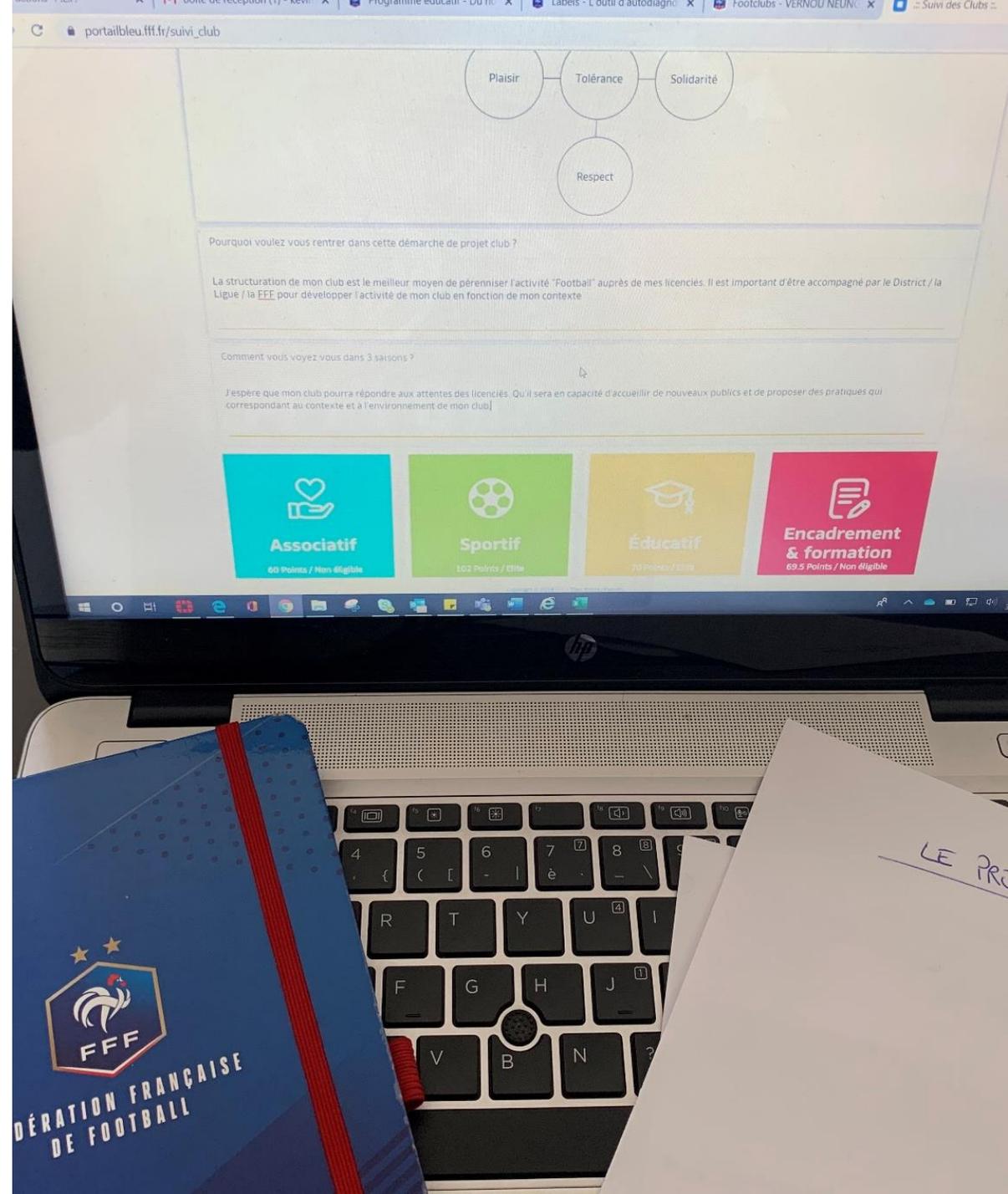
Organisation de challenges et/ou de critères ouverts à des équipes constituées en entreprises et collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre d'Entreprises engagées, Nbre d'équipes engagées, Nbre de pratiquant(e)s Nbre de journées organisées, Pratiques Proposées



2.2 | Développement de la pratique

DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FÉMININE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions promotionnelles (journée porte-ouvertes, ...) permettant d'attirer/accueillir de nouvelles licenciées



Non licenciées de tout âge



- Nombre de nouvelles licenciées
- Nombre d'équipes N/N+1
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 1)

Mise en place d'actions pour fidéliser les licenciées



Licenciées de tout âge



- Taux de renouvellement des licences féminines (joueuse, dirigeante, éducatrice)
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 1)



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation d'une ou plusieurs journées promotionnelles dédiées au futsal



U7 à U18



- Rentrée du Futsal et/ou Plateau de Noël et/ou Journée Nationale Futsal et/ou autre action promotionnelle futsal (*rassemblement avec AS scolaires*)
- Nombre de clubs (équipes) : 8 min.

Création ou pérennisation d'un championnat / Critérium U13 et/ou U15 et/ou U18 et/ou Seniors Féminines



U13/U15M – U18M
Sénior F



- 6 clubs (*ou équipes*) engagés à minima
- Organisation sur une période minimale de 6 mois (*Oct – Avril*)
- 8 rencontres, plateaux ou journées à minima.

Les deux objectifs opérationnels, dans la mesure du possible, sont amenés à être cumulés



DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL DANS LE MILIEU SCOLAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »



U8-U11 filles-garçons
Ecoles



Nombre d'écoles engagées à l'opération

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FIFA FOOTBALL FOR SCHOOLS »



U12-U15 filles-garçons
Collèges



Nombres de collèges (classes – AS – SSS)
engagés à l'opération

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »



U16-U18 filles-garçons
Lycées



Nombres de lycées (classes – AS – SSS)
engagés à l'opération



DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR*

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Structurer son organisation territoriale



Clubs du territoire



Identification d'une Commission dédiée

Accompagner les clubs dans le développement de leur projet loisir



Clubs du territoire



Nombre de nouvelles sections validées
Nombre de sections qui se développent

Mettre en place et promouvoir des offres de pratique loisir



Clubs du territoire



Nombre d'offres de pratique loisir
Nombre d'équipes engagées dans les offres de pratique



* Pratiques loisirs : Foot à 11, Foot à 8, Beach Soccer, Futsal, Foot5, Futnet, Golf Foot et eFoot
Toute action Fit Foot et le Foot en marchant doit s'inscrire dans les items PSF dédiés (cf thématique Promotion du sport santé)



DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de journées événementielles des nouvelles pratiques et/ou de pratiques complémentaires à la pratique traditionnelle



Non-licencié-Licenciés
(portes-ouvertes)
U6-U13 H/F (stages)



- Nombre de nouveaux licencié(e)s U6-U13 H/F N/N+1
- Nombre de participant(e)s



DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation d'une Journée Promotionnelle de l'Arbitrage (Septembre ou Octobre de préférence)



Joueurs/ Joueuses,
Dirigeants/Dirigeantes
Grand public



Des actions de terrains dans les territoires :
District et CDA :
- Actions de recrutement et promotion Ligue et CRA :
- Actions de promotion et valorisation

Accompagnements des nouveaux arbitres



Nouveaux arbitres ayant moins de 2 ans d'ancienneté



Organisation d'accompagnements techniques par des arbitres en activité et des instructeurs en arbitrage départementaux sur tous leurs matchs

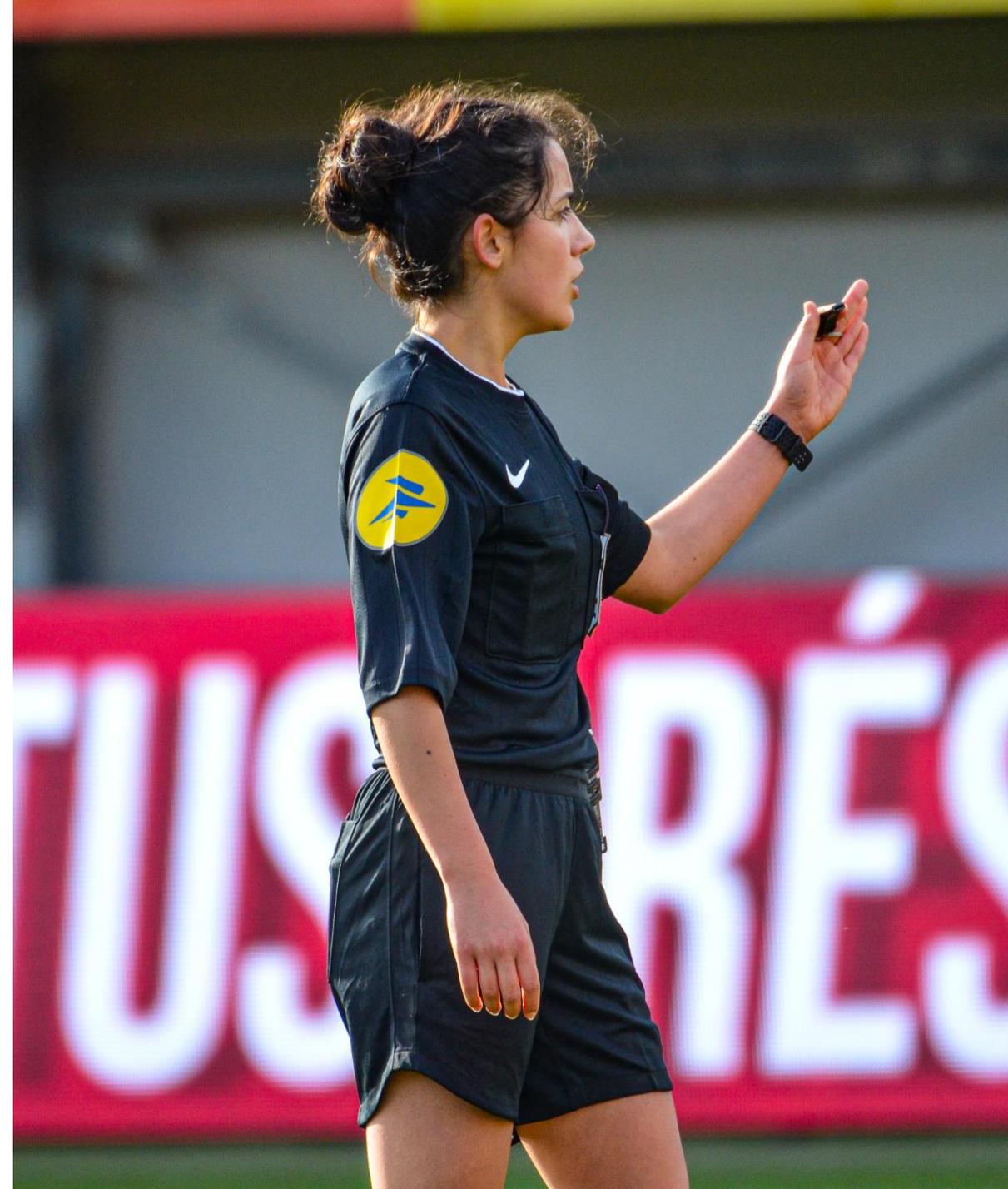
Référents arbitres dans les clubs



Dirigeants/Dirigeantes
Ex-arbitres de tout le territoire



Organisation de réunions d'informations et formations dans les clubs. Les districts doivent assurer la mise en place de cette structuration pour les clubs. 100 % clubs pour 2025



2.3 | Développement de l'éthique et de la citoyenneté

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité



Clubs (dirigeant(e)s, Bénévoles, Educateurs/Educatrices Joueuses/Joueurs...)



Nbre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé :
Mesure de la réduction des déchets
Economie d'énergie
Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active
Sourcing des produits achetés...

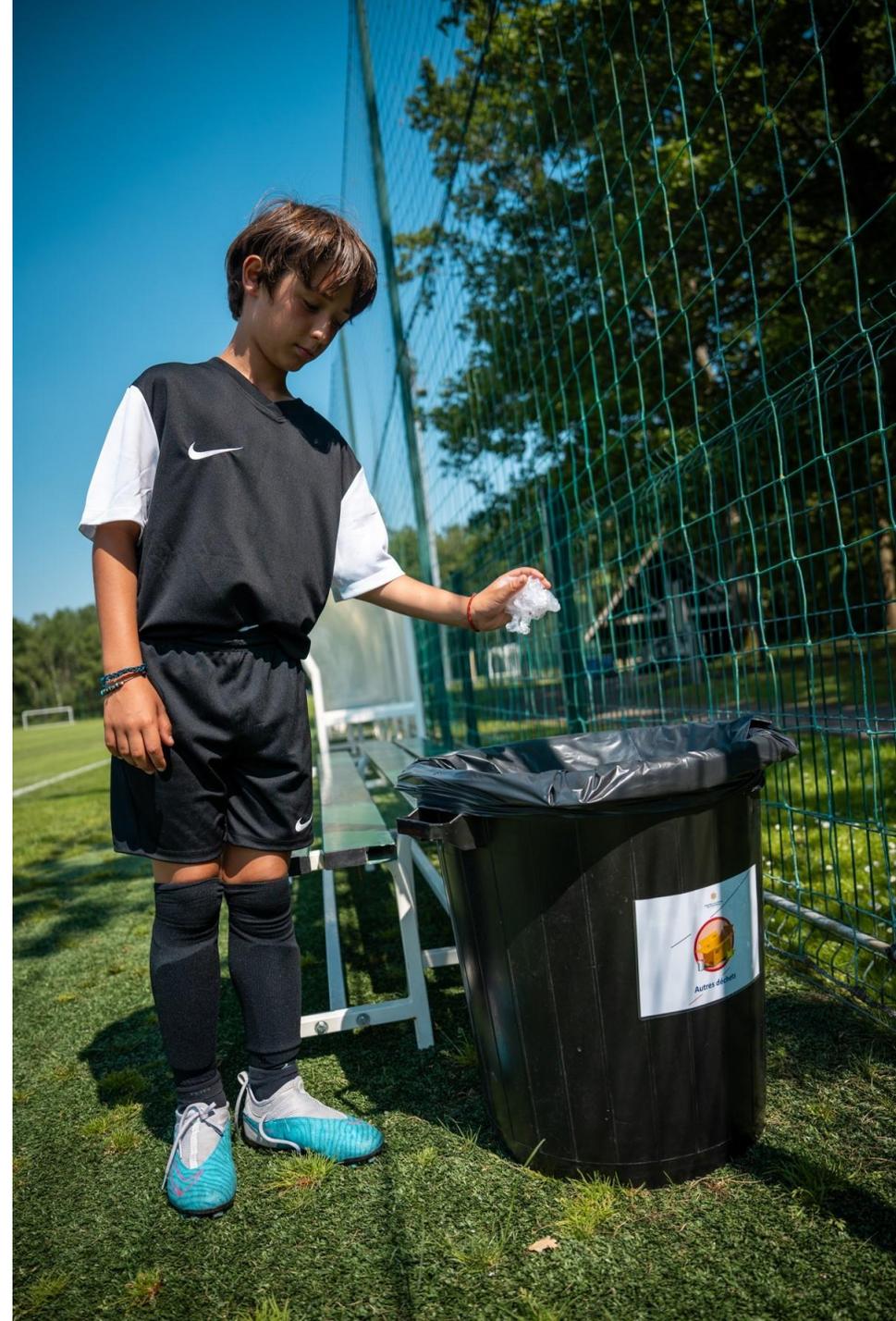
Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement



Salarié(e), Licencié(e)s, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), Dirigeant(e)s



Nb personnes impactées ;
Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact



LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à proposer une pratique inclusive et partagée du football à destination de populations « fragiles »



- Mineurs isolés, réfugiés, demandeurs d'asile,
- Domiciliées en territoires prioritaires (QPV, ZRR..)
- Personnes sans domicile fixe,
- Personnes handicapées (mental, physique)*
- Personnes sous-main de justice



- Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...)
- Activation des outils de la FFF (Par exemple : Programme Educatif Fédéral...)

Mise en place d'actions permettant l'épanouissement des licencié(e)s par l'engagement citoyen, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel, la solidarité, l'aide à l'insertion professionnelle



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »

* Obligation pour les porteurs de projets de faire remonter les actions financées par l'ANS dans le [Handiguide des Sports](#). Dans le cas contraire, l'ANS pourra procéder à une demande de reversement de l'aide attribuée à l'action.)



DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU PROJET EDUCATIF

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Structurer son organisation afin de gérer le dispositif



U8-U19 H/F



- Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du projet éducatif des clubs)
- Nombre de clubs engagés dans le dispositif

Promouvoir le dispositif Puissance Foot, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi des clubs engagés



Clubs du territoire



- Nombre de clubs engagés dans le dispositif
- Nombre d'évènements où le programme est mis en avant
- Mise en place de partenariats territoriaux



RENFORCER LE « VIVRE ENSEMBLE » : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DISCRIMINATOIRES, SEXISTES ET SEXUELLES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Identification et organisation de rencontres « sensibles » et accompagnement des clubs

 Les Clubs du territoire



- Utilisation de l'observatoire des comportements
- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels pour l'organisation des rencontres « sensibles » (en complément de désignations d'officiels supplémentaires)
- Accompagnement des clubs concernés

Comportement répréhensible (violences, discriminations..) : Mise en place d'actions de prévention, sensibilisation et/ou de réparation

 Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations expertes et acteurs institutionnels
- Organisation d'Activités d'intérêt général

Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitements (harcèlement, violences sexuelles, bizutage, abus,...)

 Licencié(e)s et parents



- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre, parquet..),



DÉVELOPPER LA MIXITÉ DE L'ENCADREMENT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de sessions de formations initiales et continues visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence



H/F encadrant des équipes féminines ou investi(e)s dans le projet féminin de l'instance



- Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeant(e)s N/N+1
- Nombre de formations suivies
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 2)

Mise en place d'actions visant à intégrer des femmes dans l'encadrement d'équipes et dans l'organisation d'une instance



Femmes de tout âge



- Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances territoriales et par la FFF (plan féminisation/mixité).
- Evolution positive du nombre de femmes intégrées dans le Comité Directeur du club
- Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 2)



SENSIBILISATION ET MOBILISATION AUTOUR DES VALEURS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'un projet d'animations dans le cadre du dispositif fédéral
« Le Foot entre en jeu »



Licencié(e)s ou non
Licencié(e)s



- Organisation d'un ou plusieurs événements d'envergure sur son territoire permettant une sensibilisation et mobilisation aux valeurs de l'Olympisme et/ou Paralympisme

(Exemples : événement unique ou organisation d'une tournée départementale ou régionale)



03

Informations pratiques

Bonnes pratiques pour déposer un dossier



Une guide d'utilisation de l'outil en ligne « **Le Compte Asso** » pour vous guider dans la saisie de votre demande de subvention



Renseigner/Mettre à jour les informations de l'association (pensez à vérifier que votre RIB est bien à jour sur la plateforme « **Le Compte Asso** » et au nom exact de l'association)



Des informations à saisir **impérativement** afin que votre dossier soit instruit par les instances fédérales :

- ⊙ Numéro d'affiliation
- ⊙ Code de subvention : **1119**
- ⊙ Dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)

Bonnes pratiques pour déposer un dossier

- ▶ Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet



- ⦿ Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
- ⦿ Emploi/apprentissage
- ⦿ Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- ▶ **Le bilan de vos actions subventionnées 2023 à envoyer parallèlement**



Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2023, le bilan de votre action devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2024 (cf partie 04)

- ▶ **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2 ou 3 action(s)**



Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à trois**.

- ▶ **Qui contacter en cas de question ?**



Nous vous invitons à vous rapprocher de la F.F.F. pour toute question.

Nassima DEBIANE :
campagne-ans@fff.fr

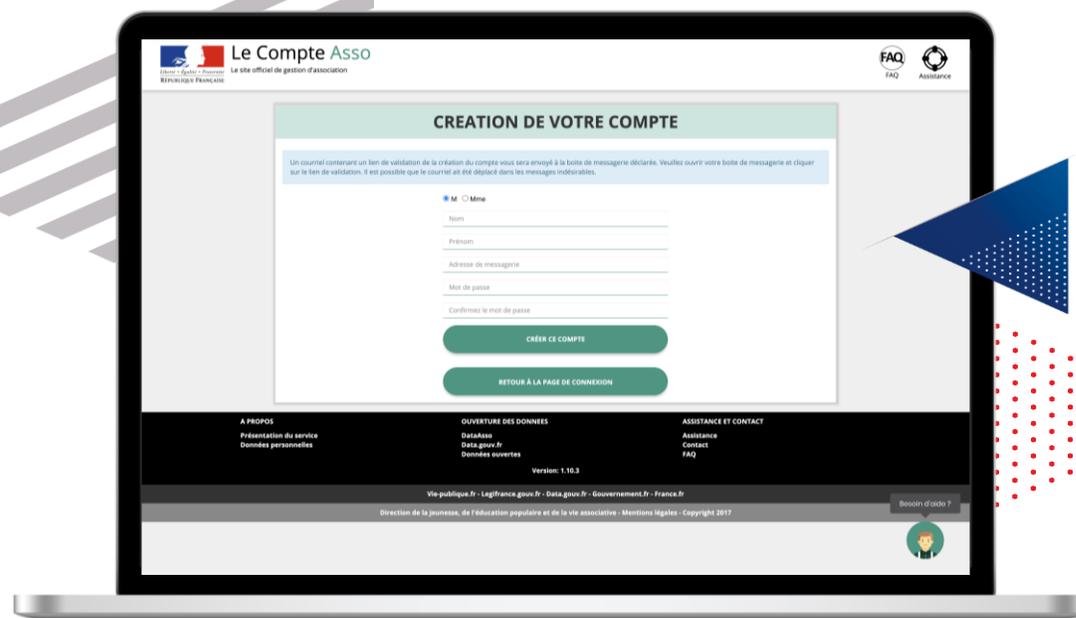
04

Bilan actions financées en 2023

4.1 | Justifier ses actions de la campagne 2023

RAPPEL : un compte-rendu financier doit être rempli pour chaque action financée

Situation 1 : action totalement réalisée



The screenshot displays the 'Le Compte Asso' website interface for account creation. The page title is 'CREATION DE VOTRE COMPTE'. A message states: 'Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.' Below this, there are input fields for 'M. / Mme', 'Nom', 'Prénom', 'Adresse de messagerie', and 'Mot de passe', followed by a 'Confirmez le mot de passe' field. Two buttons are visible: 'CRÉER CE COMPTE' and 'RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION'. The footer contains links for 'A PROPOS', 'OUVERTURE DES DONNÉES', and 'ASSISTANCE ET CONTACT', along with version information and legal notices.

Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2024.**

Situation 2 : action ayant débutée avant le 31 décembre 2023, qui est en cours de réalisation et qui se terminera avant le 30 juin 2024

- ▶ Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2024.**

Situation 3 : action non réalisée en 2023

- ▶ Vous devez l'indiquer dans **le compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso », en répondant « non » à la question « Ce projet a-t-il été réalisé ? » avant le 30 juin 2024.**



Une demande de reversement* totale de l'aide vous sera alors adressée par l'Agence Nationale du Sport.



4.2 | Bien remplir le compte-rendu financier

Compléter le compte-rendu financier

Le compte-rendu financier de votre action est à compléter de manière dématérialisée sur Le Compte Asso. Voici les étapes à suivre pour le **remplir de la bonne manière** :

1. Se connecter sur Le Compte Asso
2. Se rendre sur « Saisir les comptes-rendus financiers »
3. Cliquer sur le logo : 
4. Indiquer si le projet a été réalisé ou pas. Si le projet n'a pas été réalisé, s'arrêter là.
5. Décrire la mise en œuvre de l'action réalisée
6. Renseigner les informations relatives au public bénéficiaire
7. Indiquer les dates et lieux de réalisation
8. Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés (*voir pages suivantes*)
9. Indiquer le montant réalisé dans le cadre de l'action ainsi que le budget réalisé
10. Remplir la partie « Annexe »
11. Renseigner la partie « Représentant légal et signature »
12. Transmettre le compte-rendu

**Pour vous aider, vous trouverez en ligne le guide Le Compte Asso
« Saisir son compte rendu financier »**

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2023 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement offre de Foot en marchant ou de FitFoot Développement offre de Foot en Marchant	Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)	Cible « Foot en marchant » : H&F, +45ans, sport adapté, handisport Indicateurs : Organisation d'un critérium avec un minimum de 6 équipes et à minima sur 6 dates
	Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)	Cible « Foot en marchant » : H&F, +45ans, sport adapté, handisport Indicateurs : Nombre minimum d'actions mises en place : 3 dont 1 action à l'attention de nouveaux publics (EHPAD, sport adapté) Nombre minimum de participants (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place) : 100
	Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)	Cible « Fit Foot » : Ouvert à tous Public, Public Féminin Prioritaire Indicateurs : Nb. minimum d'actions mises en place : 2 40 participantes minimum (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place)
	Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)	Cible « Fit Foot » : Ouvert à tous Public, Public Féminin Prioritaire Indicateurs : Nb. minimum d'actions mises en place : 2 40 participantes minimum (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place)
Développement d'actions de prévention	Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives, sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)	Cible : Licencié(e)s Indicateurs : Nb de clubs ayant un projet de campagne médicale et Nb de licenciés formés aux campagnes médicales
	Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain, de formation aux campagnes médicales	Cible : Educateur(trice)s Indicateurs : Nb éducateur(trice)s formé(e)s

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2023 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement d'actions découverte et promotionnelles « foot santé » à destination des entreprises et collectivités	Organisation de journées événementielles « foot santé » à destination des entreprises et des collectivités	Cible: Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités Indicateurs: Nbre d'entreprises participantes, Nbre de pratiquant(e)s participant(e)s, Pratiques Proposées
	Organisation d'activités de découverte au sein des entreprises et des collectivités	Cible : Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités Indicateurs : Nbre de participant(e)s Pratiques Proposées
	Organisation de challenges et/ou de critères ouverts à des équipes constituées en entreprises et collectivités	Cible : Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités Indicateurs : Nbre d'Entreprises engagées, Nbre d'équipes engagées, Nbre de pratiquant(e)s Nbre de journées organisées, Pratiques Proposées
DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE	Organisation d'une Journée Promotionnelle de l'Arbitrage (Septembre ou Octobre de préférence)	Cible : Joueurs/ Joueuses, Dirigeants/Dirigeantes Grand public Indicateurs : Des actions de terrains dans les territoires : District et CDA : - Actions de recrutement et promotion Ligue et CRA : - Actions de promotion et valorisation
	Accompagnements des nouveaux arbitres	Cible : Nouveaux arbitres ayant moins de 2 ans d'ancienneté Indicateurs : Organisation d'accompagnements techniques par des arbitres en activité et des instructeurs en arbitrage départementaux sur tous leurs matchs
	Référents arbitres dans les clubs	Cible: Dirigeants/Dirigeantes, Ex-arbitres de tout le territoire Indicateurs : Organisation de réunions d'informations et formations dans les clubs. Les districts doivent assurer la mise en place de cette structuration pour les clubs. 100 % clubs pour 2025

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2023 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement et structuration de la pratique féminine	Mise en place d'actions événementielles	Cible: Clubs de tout le territoire (Non licenciées de tout âge) Indicateurs: Nombre de nouvelles licenciées Nombre d'équipes N/N+1 Nombre de clubs inscrits à l'opération fédérale Toutes Foot
	Mise en place d'actions pour fidéliser les licenciées	Cible : Licenciées de tout âge Indicateurs: Taux de renouvellement des licences féminines (joueuse, dirigeante, éducatrice) Nombre de clubs inscrits à l'opération fédérale Toutes Foot
	Mise en place de sessions de formations initiales et continues visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence	Cible: H/F encadrant des équipes féminines ou investis dans le projet féminin du club de tout le territoire Indicateurs: Nombre d'éducatrices(trices) et de dirigeant(e)s N/N+1 Nombre de formations suivies Nombre de clubs inscrits à l'opération fédérale Toutes Foot
Développement de la pratique Futsal	Organisation d'une nouvelle journée promotionnelle dédiée au futsal	Cible: U7 à U13 Indicateurs: Rentrée du Futsal et/ou Plateau de Noël et/ou Journée Nationale Futsal et/ou autre action promotionnelle futsal. Nombre de clubs (équipes) : 10 minimum
	Création ou pérennisation d'un championnat / Critérium U13 et/ou U15 et/ou U18 et/ou Seniors Féminines	Cible: U15M – U18M, Sénior F Indicateurs: 6 clubs (ou équipes) engagés à minima . Organisation sur une période minimale de 6 mois (Oct – Avril) • 8 rencontres, plateaux ou journées à minima.
Développement du football en milieu scolaire	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »	Cible: U8-U11 filles-garçons Indicateurs : Nombre d'écoles (primaire) ET/OU établissements (secondaire) engagés aux opérations partenariales
	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FIFA FOOTBALL FOR SCHOOLS »	Cible: U12-U15 filles-garçons Collèges Indicateurs: Nombres de collèges (classes – AS – SSS) engagés à l'opération
	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »	Cible : U16-U18 filles-garçons - Lycées Indicateurs : Nombres de lycées (classes – AS – SSS) engagés à l'opération

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2023 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR	Structurer son organisation territoriale	Cible: Clubs du territoire Indicateur: Identification d'une Commission dédiée
	Accompagner les clubs dans le développement de leur projet loisir	Cible: Clubs du territoire Indicateurs: Nombre de nouvelles sections validées Nombre de sections qui se développent
	Mettre en place et promouvoir des offres de pratique loisir	Cible: Clubs du territoire Indicateurs: Nombre d'offres de pratique loisir Nombre d'équipes engagées dans les offres de pratique
DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES	Mise en place de journées événementielles des nouvelles pratiques et/ou de pratiques complémentaires à la pratique traditionnelle	Cible: Non-licenciés (portes-ouvertes) ; U6-U13 H/F (stages) Indicateurs: Nombre de nouveaux licencié(e)s U6-U13 H/F N/N+1 Nombre de participant(e)s

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2023:

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Engagement environnemental	Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité	Cible: Clubs (dirigeant(e)s, Bénévoles, Educateurs/Educatrices Joueuses/Joueurs...) Indicateurs: Nbre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé : Mesure de la réduction des déchets, Economie d'énergie, Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active , Sourcing des produits achetés...
	Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement	Cible: Salariés, licenciés, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), dirigeants Indicateurs: Nb personnes impactées ; Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact
LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION	Mise en place d'actions (ponctuelles ou régulières) visant à proposer une pratique inclusive et partagée du football	Cible: Populations éloignées (mineurs ou majeurs) d'une pratique en clubs FFF : Mineurs isolés, réfugiés, demandeurs d'asile, Sand domicile, Domiciliés en territoires prioritaires (QPV, ZRR..) Handicapés (mental, physique), Sous-main de justice Indicateurs: Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...) Utilisation des fiches PEF/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)
	Mise en place d'actions (ponctuelles ou régulières) permettant l'épanouissement des licencié(e)s par l'engagement citoyen, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel , la solidarité, la rencontre avec des entreprises....	Cible: Tout licencié(e) Indicateurs: Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »
DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	Structurer son organisation afin de gérer le dispositif	Cible: U6-U19 H/F Indicateurs: Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du club) Nombre de clubs engagés dans le dispositif
	Promouvoir le dispositif Puissance Foot, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi des clubs engagés	Cible: Tout licencié(e) Indicateurs: Nombre de clubs engagés dans le dispositif, Nombre d'évènements où le programme est mis en avant, Mise en place de partenariats territoriaux

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2023:

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL	Animation des clubs engagés dans le Programme Educatif Fédéral	Cible: Clubs du territoire Indicateurs: Réalisation de réunions dédiées au PEF avec les référents PEF des clubs pour accompagner le développement du projet éducatif des clubs
	Promouvoir le Programme Educatif Fédéral et recruter de nouveaux clubs	Cible: Clubs du territoire Indicateurs: Nombre de clubs engagés dans le PEF en N+1 / N + Nombre d'évènements où le programme est mis en avant
	Assurer le suivi des clubs engagés dans le Challenge National PEF (qualification des équipes), valoriser les clubs engagés	Cible: Clubs du territoire Indicateurs: Nombre de clubs ayant fait remonter une action, Nombre de communications réalisées sur l'implication des clubs
Renforcer le "vivre-ensemble": prévenir/réparer les mauvais comportements	Comportement répréhensible (violences, discriminations..) : Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation	Cible: Tout licencié Indicateurs: Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)
	Identification et organisation de rencontres « sensibles »	Cible: Les clubs du territoire Indicateurs: Réunions avec les clubs, désignations d'officiels supplémentaires, Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre..)
	Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, violences sexuelles, bizutage, abus,...)	Cible: Licenciés et parents Indicateurs: Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels Activation des outils de la FFF (Par exemple : Programme Educatif Fédéral...)
ENGAGEMENT BENEVOLE ET FEMINISATION DE L'ENCADREMENT	Structurer et valoriser le réseau bénévole existant	Cible: Bénévoles, H/F Dirigeants, H/F Educateurs, Membres de Commissions Indicateurs: Nomination d'un référent du bénévolat territorial + élaboration d'une fiche-missions Nombre et type d'actions de valorisation (réunions, bénévoles du mois, dîners Commissions...) Evolution du nombre de participants.es aux formations (CFF, PFFD) vs N-1
	Promouvoir l'action sociale, éducative et citoyenne du football auprès du grand public	Cible: Etudiants, retraités, Associations locales, Collectifs identifiés Indicateurs: Nombre de personnes mobilisées lors des actions menées (+10% minimum) Nombre de nouveaux licenciés (dirigeants, volontaires,...) (+10% minimum)
	Féminiser toutes les structures de l'instance pour une meilleure mixité	Cible: F Licenciées, Femmes des associations locales, Réseaux locaux féminins, Membres des commissions F Indicateurs: Nombre d'actions « Toutes Foot » en faveur du bénévolat au féminin Nombre de femmes inscrites dans le plan « mixité » vs nombre préconisés par la FFF Nombre de femmes intégrées dans les commissions : + 10% vs N-1

Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Pour remplir les indicateurs de performance sur Le Compte Asso, vous devez suivre les étapes mentionnées ci-dessous et **ajouter les indicateurs d'évaluation** liés à votre action disponibles aux pages précédentes.

Evaluation des objectifs réalisés

Objectifs - Pérenniser les actions entreprises sur les 4 écoles afin de mettre en valeur le processus du projet (d'ici 3 ans les élèves touchés en CE2 seront en CM2 et bénéficieront du cycle d'apprentissage SAVOIR CIRCULER) - Pérenniser les actions entreprises auprès des deux écoles de secteur QPV en 2019-2020 - Développer le projet en intégrant 6 nouvelles écoles - Développer le territoire de Facton en impliquant des écoles de milieu Urbain, Urbain QPV, Rural et Rural ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) - Intégrer les actions savoir Rouler et Savoir Circuler en partenariat avec l'IME de Laon et l'association ASPIE RATION au projet SAVOIR ROULER à VELO

Indicateurs au regard des objectifs - Parcours test en début de projet (état des acquis) - Réalisation des sorties Finales sur un trajet symbolique de l'utilisation du vélo comme mobilité douce du quotidien - Remise de l'Attestation SAVOIR ROULER à VELO aux jeunes ayant réalisé cette sortie.

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Aucun indicateur référencé dans le projet de la demande de subvention

Barre	Intitulé	Minimum obtenu	Maximum obtenu	Réalisé	Actions
Indicateur n°1	Intitulé de l'indicateur			Résultats obtenus	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

ENREGISTRER

- 1 Renseignez si les objectifs de l'action ont été remplis au regard des indicateurs définis.
- 2 Vous pouvez ajouter des indicateurs d'évaluation du projet en cliquant sur  et renseignez les valeurs.
- 3 Sauvegardez les informations renseignées en cliquant sur le bouton « Enregistrer ».

05

Calendrier

Calendrier 2024



06

Annexes